

● (1610)

Ce n'est pas plus compliqué. Les besoins énergétiques de notre pays sont gigantesques. J'ai oublié le chiffre exact, mais il va falloir dépenser des milliards de dollars au cours des dix prochaines années. Pouvons-nous nous permettre une telle tentative pour aller ensuite emprunter des dizaines de milliards pour racheter des sociétés dont nous n'avons pas besoin? J'estime que nous les encourageons ouvertement à offrir des actions aux Canadiens. Je ne vois pas d'inconvénient à inciter les Canadiens à acheter des actions de ces compagnies. Nous devrions les y encourager. Nous avons essayé d'inciter les Canadiens à investir dans des actions de compagnies canadiennes. Mais ce n'est pas en laissant PetroCanada racheter d'autres sociétés au nom d'une politique dite nationale que nous ferons quoi que ce soit de plus pour parvenir à l'autarcie pétrolière. Cela aura l'effet contraire, cela créera des différends, des scissions et ralentira la prospection. C'est bien la chose à ne pas faire, et ce n'est pas la façon de s'y prendre.

Avant d'abandonner la question de l'énergie dont d'autres parleront avec beaucoup de savoir-faire, je voudrais vous lire quelques citations. Je ne peux pas résister à la tentation, car cela montre bien le cynisme du gouvernement. J'ai ici les paroles prononcées par le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gray), le 12 décembre 1979, à titre de critique financier de son parti:

La hausse du prix du pétrole à la tête du puits est l'équivalent d'un nouvel impôt.

Il parlait de nos majorations de \$4 le baril par année et de \$4.50 le baril de pétrole. Que voyons-nous dans ce budget? Nous voyons pour l'année prochaine une hausse de \$4.50 y compris la taxe de \$2.50 du gouvernement et le chiffre monte jusqu'à \$7.50 à la tête du puits. Cela équivaut à un nouvel impôt. Le député était tellement scandalisé qu'il avait ponctué cette affirmation d'un point d'exclamation. Il s'était écrié: «Oui, un nouvel impôt!» Il était tellement choqué qu'il ajoutait:

Cette majoration enlève de l'argent aux gens tout comme l'aurait fait un nouvel impôt.

C'est exactement ce que fait maintenant le ministre des Finances, mais le ministre de l'Industrie et du Commerce n'est pas là aujourd'hui pour parler des nouveaux impôts. Le 24 octobre 1979, comme on peut le constater à la page 551 du hansard, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources avait ceci à dire. Ce jour-là, l'honorable Pinocchio affirmait qu'une augmentation de \$4 pourrait avoir comme conséquence:

De porter le prix du mazout à des niveaux ridicules.

Des niveaux ridicules a-t-il dit. De combien le ministre va-t-il augmenter le pétrole l'année prochaine? Est-ce de \$4.50 le baril? Et cette année? C'est \$3.80 le baril. Est-ce que l'augmentation de \$3.80 n'est pas pire, puisqu'elle portera les prix à un niveau ridicule? Et une augmentation de \$4.50 alors? Si, en augmentant le prix du mazout de \$4, le prix devient ridiculement élevé, qu'est-ce qui se passe quand on l'augmente de \$4.50? Que fait le ministre pour aider les

Le budget—M. Crosbie

pauvres et les économiquement faibles à supporter ce prix ridiculement élevé du mazout? Le ministre de l'Énergie a fait cette déclaration le 24 octobre, il y a juste un an. Qu'il reste donc cohérent! Qu'il se conforme aux déclarations qu'il a faites à l'époque. Le 22 octobre, comme on peut le lire à la page 439 du hansard, le ministre a affirmé:

Une hausse de \$4 le baril de pétrole signifierait que le consommateur moyen aurait à déboursier l'année prochaine \$180 de plus pour l'essence et l'huile à chauffage.

Le ministre se plaignait d'une augmentation de \$180; il doit donc savoir exactement ce qu'il fait en augmentant le prix du baril de \$4 et de \$4.50. Ce qu'il disait ensuite est vraiment le comble de l'ironie. Vous pouvez croire, monsieur l'Orateur, que je raconte des histoires, mais ce n'est pas vrai. Je ne suis pas assez sournois ni astucieux. C'est justement mon problème.

M. Siddon: Vous êtes honnête.

M. Crosbie: Ils disent que je suis trop honnête. Je ne suis pas tout à fait d'accord. Le ministre avait dit qu'une majoration de \$4 le baril était impensable. Ce qui était impensable l'an dernier pour l'opposition, devient tout à fait vraisemblable cette année. Et le ministre ne cherche même pas à aider les Canadiens à faire face à ces frais nouveaux, ces nouveaux frais impensables. La hausse de \$4.50 devient normale pour le ministre et une majoration de \$7 et quelque est normale quand elle est répartie sur quatre, cinq ou six ans. C'est de la vile hypocrisie et nous ne manquerons pas de le rappeler au peuple canadien.

Le 12 décembre dernier le ministre de l'Industrie et du Commerce avait tenu ces propos qui figurent à la page 2295 du hansard:

Le gouvernement dit qu'il impose cette hausse de prix et cette majoration de la taxe d'accise pour encourager l'économie d'énergie. Toutefois, pour des millions de Canadiens, c'est une affirmation ridicule. Notre climat leur impose de brûler une certaine quantité de mazout pour chauffer suffisamment leur maison.

Le climat du Canada a-t-il changé au cours des 12 derniers mois? Les Canadiens ne seront-ils plus obligés de chauffer leur maison? Qu'est-il arrivé à ce héros qui a vaillamment défendu le peuple canadien en décembre dernier? Où est-il passé? Où était-il quand la question a été examinée au cabinet? Que pense-t-il de la facture de chauffage? Songe-t-il à modifier le climat du Canada?

M. McDermid: Essayez donc de faire quelque chose d'utile pour une fois.

M. Crosbie: Je répète ce qu'il a dit:

Toutefois, pour des millions de Canadiens, c'est une affirmation ridicule.

Ils seront légions ceux qui trouveront la chose ridicule quand à mesure que passeront les mois et les années, ils verront ce que le gouvernement a fait en dépit de ses promesses de l'an dernier et comment il les a roulés. Il ne faut pas s'étonner que leur critique financier ne soit pas ministre des Finances. Voici comment le député poursuit à la page 2296 du hansard:

L'augmentation... du prix de l'essence et du mazout de chauffage ne réussira qu'à faire baisser le niveau de vie des Canadiens. Il nous faudra réduire nos dépenses en nourriture, en vêtements et en logement pour être en mesure de chauffer adéquatement nos maisons.